



Exploitations équines
en France

Synthèse nationale 2025 des exploitations du Réseau Équin

À PARTIR DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2023

L'essentiel

Après une année 2022 marquée par une sécheresse généralisée, la campagne agricole 2023 présente des conditions de production globalement plus favorables. On observe un recul du prix des carburants et de certaines matières premières. Côté filière équine, la production d'équidés se stabilise avec un prix moyen de vente des chevaux en hausse. L'équitation amorce un léger recul du nombre de licenciés.



Les écuries d'entraînement de trotteurs

DES ÉCURIES AVEC PLUS DE 3 UNITÉS DE MAIN-D'ŒUVRE DONT 2 SALARIÉES POUR 28 CHEVAUX AU TRAVAIL



En moyenne, ils justifient d'une expérience professionnelle de 15 ans avec plus de 3 000 courses courues cumulées depuis l'obtention de leur licence d'entraîneur public. La main-d'œuvre totale moyenne est de 3,5 temps pleins dont près de 2,2 UMO salariées pour 15 à 50 chevaux à l'entraînement. N'est pas intégré dans cette main-d'œuvre, le recours à des prestataires extérieurs travaillant les chevaux sur la structure. Dans chaque centre, 38 équidés sont détenus en moyenne dont 28 chevaux au travail et 11 chevaux d'élevage (poulinières, foals et poulains non débourrés). Quatre centres d'entraînement sur les sept possèdent 30 ha d'herbe et plus (de 14 à 62 ha).

Tableau 1 : Caractéristiques structurelles des 7 centres d'entraînement étudiés

	ENTRAÎNEMENT TROT (7)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Main-d'œuvre totale	3,49	3,00	
dont UMO exploitant	1,29	1,00	
dont UMO salariée	2,19	1,92	
UMO rémunérée	3,47	3,00	
UMO rémunérée EQ	3,47	3,00	
Total équins (têtes)	38	42	
Total équins (en UGB)	29	33	
dont équidés en propriété (têtes)	11	10	
dont équidés pris en pension (têtes)	28	27	
dont équidés pris en pension (%)	77	79	
Dont équidés inactifs	1	0	
Surface totale (ha)	32	32	
dont surface agricole utile (ha)	31	29	
dont surface fourragère principale (ha)	31	29	
dont surface fourragère équine (ha)	31	29	
Chargement (UGB/ha de SFP)	0,75	0,68	

UNE GESTION DES CHEVAUX MAJORITAIREMENT EN LOCATION

L'effectif moyen de chevaux au travail varie de 15 à 50 équidés. Il s'agit principalement de chevaux pris en location (52 %) mais également de chevaux pris en pension (29 %) et en propriété (19 %).

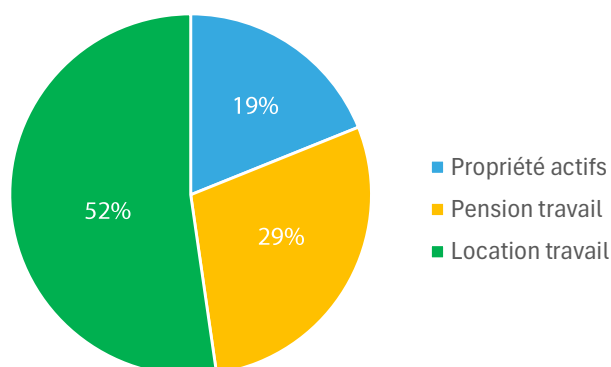
Les entraîneurs poursuivent des stratégies animées par un besoin d'augmenter la performance de l'entreprise en percevant davantage de gains. Ils prennent davantage de chevaux en location ou en propriété. Ils sécurisent aussi leur activité en prenant des chevaux en pension afin d'assurer une rentrée régulière d'argent. Certains optimisent la carrière des chevaux en location ou propriété en les confiant à des entraîneurs localisés sur un autre secteur géographique.

L'activité majoritaire de ces centres d'entraînement est le travail de chevaux de course au trot, 76 % des chevaux présents sont à l'entraînement ou en pré-entraînement. L'activité d'élevage est moindre, mais pratiquement tous les entraîneurs ont des chevaux d'élevage (10 en moyenne).



Figure 1 :

Répartition des équidés au travail (%)



DES NIVEAUX DE PRODUITS ÉLEVÉS

Ces exploitations dégagent en produit total 409 593 € en moyenne dont un produit équin de 400 922 €. Il s'agit donc d'une activité très spécialisée équine. Ces systèmes ne sont pas dépendants puisque le montant des aides attribuées est de 14 088 € par structure soit 4 % du produit brut.

Le produit équin comprend les gains de course, les pensions pré-entraînement/entraînement/repos du cheval, les reversements des gains pour les frais d'entraîneurs et drivers, les ventes de chevaux et autres produits divers.

Le produit total par UMO est en moyenne de 113 690 €. On observe une très grande fluctuation de ce produit qui varie de 70 000 € à 191 000 €/UMO selon les centres d'entraînement. Cet écart important s'explique par la sélection

des chevaux en amont de l'entraînement, la performance individuelle de l'animal et le mode d'exploitation des chevaux (propriété/location/association) faisant varier le retour de gains pour l'entraîneur.

Le produit course moyen est de 12 292 € / équidé au travail. Il comprend les produits générés par les chevaux en course soit les gains perçus, les pensions et les ventes de chevaux. A elle seule la part des gains représente 70 % de ce produit course. Aussi, la performance animale et la main-d'œuvre impactent fortement la rentabilité de ce système.

Le produit équin / tête est d'environ 10 750 €, il varie selon les exploitations en fonction de la présence ou non d'un élevage. Il dépend aussi des performances des animaux au travail.

Le produit moyen course est de

12 292 €
/cheval au travail

Tableau 2 :

Tarifs pensions
(€ HT/j)

Tarif Pension repos	de 9 à 11 €
Tarif Pension pré entraînement	de 22 à 30 €
Tarif Pension entraînement	de 25 à 35 €

La performance de l'animal et de la main-d'œuvre impactent fortement la rentabilité de l'entreprise :

le produit issu des courses représente plus de

94 %

du produit équin.

La variabilité des tarifs observés va dépendre de la performance de l'entraîneur, dans une moindre mesure des infrastructures et de la localisation. L'entraîneur doit être confirmé, c'est-à-dire qu'il obtient régulièrement des

résultats en course afin d'attirer des propriétaires avec des chevaux de qualité. Il faut pour cela qu'il crée une relation de confiance avec le propriétaire pour valoriser au mieux le potentiel du cheval et gérer la carrière de course.

Tableau 3 :

Produits des 7 centres d'entraînement étudiés

	ENTRAINEMENT TROT (7)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Produit brut total (€)	409 593	329 226	
Total aides (€)	14 088	13 852	
Aides / Produit brut (%)	4	5	
Produit / UMO totale (€)	113 690	96 699	
Produit / UMO rémunérée (€)	114 085	96 831	
Produit équin (€)	400 922	315 815	
Produit équin par tête (€)*	10 750	11 360	
Produit équin par UMO rémunérée équin	111 415	96 098	
Produit total Entraînement Trot / équidé présent Trot (€)**	12 292	12 194	
Produits pensions / locations travail et gains Trot /équidé au travail entraînement trot (€)***	11 471	12 402	
Produit total équin Trot/UMO rémunérée Trot (€)	112 435	97 537	

* le ratio par tête correspond à tous les équidés présents
**il s'agit des produits de l'activité trot y compris les produits animaux (ventes, achats +/- variations inventaires) ramenés à l'équidé trot
*** il s'agit des gains perçus des chevaux en propriété et en location, les produits des pensions et des ventes de chevaux ramené à l'équidé de l'activité trot, hors produits animaux

DES CHARGES ÉLEVÉES

Tableau 4 :

Charges des 7 centres d'entraînement étudiés

	ENTRAINEMENT TROT (7)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Charges opérationnelles totales (€)	126 261	103 689	
Charges opérationnelles équines (€)	126 260	103 688	
Charges opérationnelles équines / UGB (€)	4 163	3 728	
Charges opérationnelles équines / tête (€)*	3 224	3 048	
dont concentrés achetés / tête (€)	858	924	
dont fourrages achetés / tête (€)	157	142	
dont frais vétérinaires / tête (€)	785	608	
dont frais de valorisation / tête (€)	171	190	
dont frais de maréchalerie / tête (€)	435	532	
dont frais de litière / tête (€)	110	74	
dont frais d'élevage / tête (€)	471	419	
dont frais divers (assurances, commercialisation, hébergement, location animaux) / tête (€)	238	75	
Charges de structure totales (€)	205 395	158 052	
dont main-d'œuvre (€)	67 094	47 894	
dont matériel (€)	66 288	53 549	
dont entretien bâtiment (€)	16 251	11 761	
dont foncier (€)	12 477	11 517	
dont autres charges (€)	37 558	38 133	
Charges de structure hors amort. et F.F. (€)	162 881	113 349	
Charges de structure hors amort. Et F.F. par tête (€)	4 768	5 215	

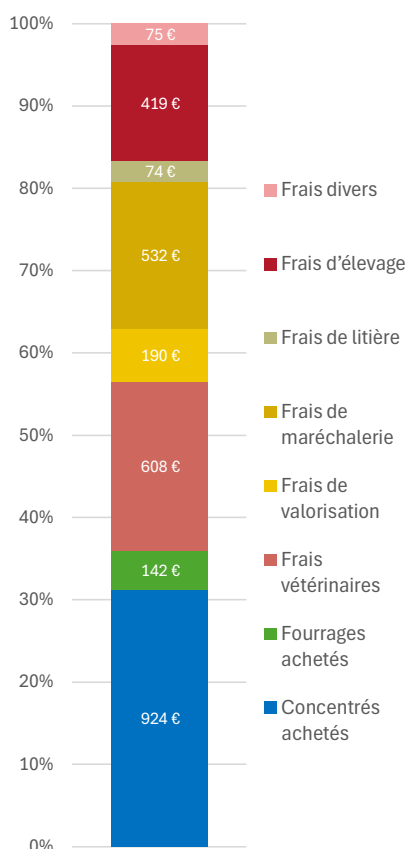
Les charges opérationnelles varient selon les effectifs de chevaux. Elles sont en valeur médiane de 3 048 €/cheval présent sur les centres d'entraînement en 2023.

Les chevaux au travail prédominent dans l'effectif, ils représentent 76 % en 2023 de l'effectif présent. Le niveau d'exigence apporté à ces animaux au travail engage des charges élevées. Les chevaux sont entraînés comme des athlètes. Aussi, leurs suivis engendrent des coûts élevés d'alimentation (1 015 €/tête en 2023), de maréchalerie (435 €/tête en 2023) et de suivi vétérinaire (785 €/tête en 2023). Ces charges ne concernent que celles supportées directement par l'entraîneur ; les frais de maréchalerie et de vétérinaire des chevaux en pension ne sont pas inclus.

Les frais d'élevage (471 €/tête en 2023) correspondent aux frais liés à la reproduction, à l'identification, aux petits achats de sellerie et aux cotisations professionnelles. Les chevaux d'élevage représentent 24 % des chevaux présents sur les centres d'entraînement. Il s'agit de poulinières et de chevaux en croissance en pleine ou semi-propriété stationnés sur place. Leur présence impacte à la baisse le montant des charges opérationnelles par équidé, à l'exception des frais d'élevage.

Figure 2 :

Poids des différentes charges opérationnelles équinées en € par tête présente (à partir de la médiane des 7 structures)



Les charges de structures sont également importantes dans ces centres d'entraînement.

Les frais de main-d'œuvre prédominent avec 67 094 € en moyenne. En effet, la valeur ajoutée de l'humain est essentielle à la performance de l'animal. Cette performance est aussi conditionnée par la qualité du matériel (66 288 €) par centre d'entraînement) et la qualité des infrastructures avec 16 251 € de frais d'entretien de bâtiments et d'infrastructures.

Les autres charges pour 37 558 € représentent les frais de déplacement pour se rendre aux courses, les frais de gestion, frais d'assurance et les frais liés aux investissements.

Le poids de l'investissement dans les infrastructures est conséquent et le recours bancaire est courant (coût moyen des annuités 60 289 €).

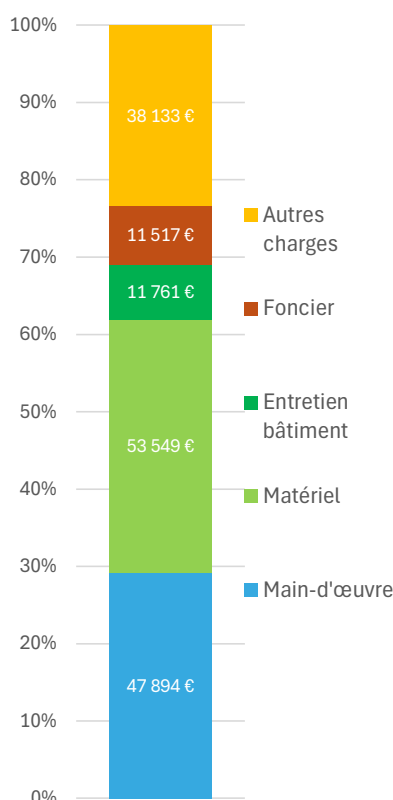
La main-d'œuvre représente

+ 33 %

des charges de structure

Figure 3 :

Poids des différentes charges de structure en € (à partir de la médiane des 7 structures)



1/4

du fourrage
est acheté

DES HABITATS ÉCONOMES EN LITIÈRE DES CHEVAUX LOGÉS EN EXTÉRIEUR

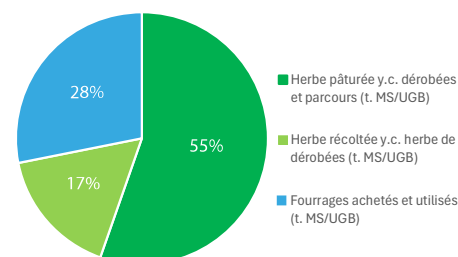
L'usage d'écuries ouvertes (cf. photo ci-dessous) en litière accumulée ou en abris paddock réduit l'usage de paille en litière, avec 2,5 kg de paille journalier par équin.

Loger des chevaux en extérieur en paddock permettra parfois de valoriser l'herbe sur l'accès aux parcelles non piétinées durant l'hiver.

Les besoins en matière sèche sont couverts principalement par du fourrage récolté (38 %), du fourrage acheté (62 %) et des concentrés à hauteur de 1,5 tonnes par tête (chiffre médian).

Figure 4 :

Aliments consommés en t.MS/UGB



ZOOM SUR L'USAGE D'ÉCURIES OUVERTES

POUR RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL, LES STRUCTURES UTILISENT DES PADDOCKS ABRITÉS AVEC OUVERTURE SUR PRAIRIE ET DES ÉCURIES EN LITIÈRE ACCUMULÉE.

Ces nouveaux modes d'hébergement peuvent également être mis en place dans d'autres systèmes équins tels que certaines pensions ou fermes équestres.

DES COÛTS DE CONCENTRÉS ÉLEVÉS

Les chevaux reçoivent annuellement 1,7 tonne de MS de fourrage par équidé au paddock ou en boxe. 1 540 kg de concentrés sont également distribués pour chaque équidé par an, soit en moyenne 4,8 kg/jour/tête.

Le coût de concentrés moyen est de 969 € par cheval, avec des prix à la tonne de 644 € en moyenne ; présence de forte disparité selon les usages de concentré fermier, orge et avoine.

Tableau 5 :

Quantités de concentrés, de fourrages et de litière utilisées par an dans les 7 centres d'entraînements étudiés

	ENTRAÎNEMENT TROT (7)		MON EXPLOITA- TION
	Moyenne	Médiane	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/tête)*	1,73	1,72	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/UGB)*	2,24	2,23	
dont Fourrages achetés en tMS/UGB	1,39	1,43	
Concentré distribué aux équins (kg/tête)	1 690	1 540	
Concentré distribué aux équins (kg/UGB)	2 183	2 150	
Coût du concentré utilisé par les équins € / tête	969	923	
Coût du concentré utilisé par les équins € / UGB	1 255	1 164	
Paille utilisée pour les équins (t.MS/tête) *	0,92	0,94	
Paille utilisée pour les équins (t.MS/UGB)*	1,18	1,22	

*1 tonne de foin brut équivaut à 0,85 t.MS de foin et 1 tonne de paille brut équivaut à 0,88 t.MS de paille.

1,7 t

de concentré/équidé et

1,7 t^{TMS}
fourrages/équidé

(valeurs médianes)

QUELQUES INDICATEURS TECHNICO-ÉCONOMIQUES POUR SE SITUER

Malgré une productivité importante, à savoir dégager 113 690 € de chiffre d'affaires par unité de main-d'œuvre en moyenne, la rentabilité de ce système est limitée. En moyenne, 27 % du produit brut total (EBE / PB) reste pour rembourser les emprunts et se dégager un revenu. Les moyens de production nécessaires (main-d'œuvre, infrastructures, matériel) entraînent des charges importantes

et l'incertitude de la performance des animaux complexifie la gestion de ces entreprises.

Le revenu disponible par exploitant est hétérogène dans cet échantillon 48 576 € en valeur moyenne avec des écarts entre entraîneurs (39 780 € pour la médiane).

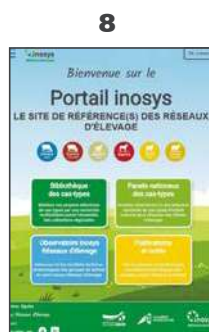
Tableau 6 :

Quelques indicateurs technico-économiques issus des 7 centres d'entraînements étudiés

	ENTRAÎNEMENT TROT (7)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
% d'équidés pris en pension	77	79	
Equidés au travail (tête)	29	30	
Equidés au travail / UMO rémunérée Trot (Tête)	9	9	
Nombre de chevaux au travail Trot/UMO rémunérée Trot	9	9	
Produit total Entraînement Trot/équidé présent Trot (€)	12 292	12 194	
Produits pensions / locations travail et gains Trot / équidé au travail (€)	11 471	12 402	
Charges opérationnelles équines / tête / an (€)	3 224	3 048	
Charges opérationnelles équines / UGB / an	4 163	3 728	
Charges de structure hors amort. Et F.F. par tête (€)	4 768	5 215	
Charges opérationnelles / PB	28	26	
Charges de structure hors amort et FF / PB (%)	44	42	
EBE / UMO exploitant (€)	97 355	77 506	
EBE / PB (%)	27	28	
Revenu Disponible / UMO exploitant (€)	48 576	39 780	
Annuités / EBE (en %)	55	51	

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les travaux du Réseau Équin, vous pouvez consulter les documents suivants, tous accessibles sur le site web de l'Institut de l'Élevage www.idele.fr



1. Synthèse nationale des exploitations du Réseau Équin, repères technico-économiques 2022, mai 2024

2. Tableau de bord du Réseau 2024, mai 2024

3. Cas-type centre équestre « Animation jeunes enfants », mai 2024

4. Cas-type centre équestre tout public « Animation » mai 2024

5. Cas-type centre équestre tout public « compétition », mai 2024

6. Dossier Entreprises de la filière équine : Portraits et monographies d'exploitations

7. Dossier Etudes conjoncturelles : les exploitants face à la crise inflationniste, comment ont-ils réagi ?, avril 2024

8. Portail INOSYS Réseaux d'élevage <https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/>

9. Déclit travail, un outil pour aborder le travail des exploitants <https://declittravail.fr/>

10. Vidéos sur la chaîne youtube Play list Réseau Équin

LEXIQUE

CCE : Concours Complet d'Équitation

Charges opérationnelles équinées : charges liées aux soins des équidés (alimentation achetée, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de commercialisation, frais de valorisation des chevaux, frais d'assurance animaux)

Charges opérationnelles végétales : charges liées aux surfaces fourragères et non fourragères (engrais, amendement, semences, fournitures, produits de défense des végétaux, assurances pour végétaux, taxes)

Clients : cavaliers réguliers licenciés ou non de la Fédération Française d'Équitation

CSO : Concours de Saut d'Obstacles

EBE : Excédent Brut d'Exploitation
(= produits - (charges opérationnelles + charges de structure hors amortissements et frais financiers). Cet EBE doit permettre de rembourser ses annuités, de dégager un revenu pour l'exploitant et de faire de l'autofinancement.

Équidé actif : équidé qui génère un produit pour l'activité étudiée ou qui contribue au développement de l'activité (exemple : poulinière mise à la reproduction, cheval valorisé en concours)

Équidé inactif : équidé ne dégagant pas de revenu pour l'activité étudiée et ne permettant pas de développer l'activité (exemple : cheval blessé plus de 6 mois ou à la retraite).

Équidés de club : chevaux et poneys utilisés quotidiennement pour la partie enseignement

F.F. : Frais Financiers

Heures équinées : heures de travail effectuées par les équidés toutes activités confondues (cours individuels et collectifs, stages, concours...)

PB : Produit Brut

Aides : aides dues au titre de la campagne étudiée, aides couplées, aides découplées, aides diverses collectivité...

SAU : Surface Agricole Utile en ha

SP : Surface Pastorale (landes et parcours) en ha

t.MS : Les quantités de fourrages sont exprimées en tonnes de matière sèche (1 t de foin = 0,85 t.MS)

UGB : Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle = 0,71 UGB, 1 poney CD = 0,38 UGB

Médiane : valeur centrale d'un échantillon, 50% des valeurs sont au-dessus et 50 % en dessous

UMO : unité de main-d'œuvre, 1 exploitant à temps plein = 1 UMO

UMO CE : unité de main-d'œuvre consacrée à la partie centre équestre hors activité de pension

Synthèse nationale 2025 des exploitations du Réseau Équin

À PARTIR DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2023

Ce document est la synthèse des résultats techniques et économiques des structures équines suivies dans le cadre du Réseau Équin National pour l'année 2023. Ces références sont issues d'un travail en partenariat entre les Chambres d'Agriculture, les Conseils des Chevaux, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, l'Institut de l'Élevage et les professionnels suivis dans le cadre du Réseau Équin qui, par leur disponibilité et leur contribution, permettent d'établir des références nationales.

Tous les indicateurs indispensables à l'analyse et au diagnostic d'une structure équine sont présentés de manière synthétique pour 6 systèmes de production définis par leurs types d'activité, leurs niveaux de spécialisation ou leurs combinaisons à un autre atelier agricole : les centres équestres, les établissements de tourisme équestres, les écuries de pension, les écuries d'entraînement de trotteurs, les prestataires de traction équine et les élevages de chevaux de trait.

Rédaction : Sophie Boyer-Lafaurie et Guillaume Mathieu (IDELE - Institut de l'Élevage)

Avec la collaboration de : Avec la collaboration de : Amélie Bouchant (Chambre d'agriculture de l'Allier), Bernard Boussange (Chambre d'agriculture de la Corrèze), Frédéric Busnel (Chambre d'agriculture de Normandie), Marie Busmey (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Nouvelle Aquitaine), Mélanie Conraud (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône-Alpes), Jérôme Damiens (Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur), Pierre Fontaine (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est), Camille Guérineau (Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire), Flavie Leroux (Chambre d'agriculture de Rhône-Alpes), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire), Laura Naggiar (Conseil des Chevaux de Normandie), Chloé Ollier (Conseil des Équidés de Bretagne), Louise Payen (Conseil des chevaux des Hauts-de-France), Marc Rey (Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne), Emilie Rivière (Chambre d'agriculture Grand Est), Anne-Laure Veyssset (Chambre d'agriculture de la Charente), Marthe Vivant (Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher), Bertille Pfaff (Chambre d'agriculture de l'Oise), Justine Robert (Chambre d'agriculture du Cher), Chloé Vinot (Chambre d'agriculture de Normandie).

Maquette : Katia Brulat (IDELE - Institut de l'Élevage).

Crédits photos : Jinte, MemoryCatcher, B. Lemaire (IFCE), Dendoktoor, Jura Tourisme, A. Laurieux, Nao Yuasa

Mai 2025 - Référence idele : 00 25 602 027

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Fonds Eperon



Confédération Nationale de l'Élevage

